

# Pas de vague pour le projet piscine

► **Les conseillers de ville de Porrentruy** ont accepté hier le crédit de 5,67 millions de francs nécessaires à la rénovation de la piscine en plein air.

► **La population** votera sur le sujet dès le 6 mai.

► **Outre des achats pour près de 450 000 fr.**, il a aussi été décidé d'augmenter l'allocation de naissance et de renoncer au glyphosate.

Quarante-trois ans après sa dernière réfection, la piscine en plein air de Porrentruy changera de visage l'an prochain. Le crédit de 5,67 millions de francs nécessaire à sa transformation était le gros morceau du Conseil de ville d'hier soir.

## Des doutes sur les coûts de fonctionnement

Si son vote a, sur la forme, été une formalité – avec un oui unanime –, sur le fond, il a été précédé d'une multitude d'interrogations de la part des conseillers de ville. Il a notamment été question des coûts de fonctionnement futurs. Pierre Parietti (PLR) émettait en effet un sérieux doute quant au taux d'intérêt moyen de 1,75% annoncé, représentant pour la future piscine 300 000 fr. de charges annuelles à assumer. Il s'en étonnait notamment parce que le projet de rénovation de la patinoire, dont les nouveaux détails viennent d'être dévoilés, table, lui, sur un taux d'intérêt moyen de 2,5%. Soit 40% plus haut.

Le conseiller municipal en charge du dossier, Philippe Eggertswyler, détaillait que la part bâtiment prise en compte



Les rénovations de la piscine débuteront dès cet été.

ARCHIVES

est bien plus élevée pour le projet de patinoire. Pour celui de la piscine, hormis les bassins, il n'y a pas grand-chose. De plus, la durée de l'amortissement des deux projets est sans commune mesure. Bref, les deux projets ne sont pas comparables. Reste que Pierre

Parietti estime qu'un taux d'intérêt à 1,75% est optimiste. Le risque que les frais de fonctionnement soient revus à la hausse persiste. La Municipalité pourra néanmoins compter sur des rentrées financières supplémentaires puisque la tarification devrait être tota-

lement revue. Le prix d'entrée adulte passera notamment de 4,50 fr. à 6 fr., indiquait hier Philippe Eggertswyler.

## Une motion pour vite refaire les vestiaires

PLR et PDC ont aussi regretté que la rénovation totale des vestiaires de la piscine ne soit pas intégrée au projet, mais envisagée dans un second temps. Cela notamment parce qu'on souhaitait voir les synergies envisageables avec la patinoire. Finalement, comme aucune initiative ne se dessine, le PDC a déposé hier soir une motion pour que le Conseil municipal entame sans délai les démarches pour rénover l'entier du bâtiment des vestiaires de la piscine.

Le législatif ayant fait le grand plongeon en acceptant le crédit, ce sera désormais à la population de Porrentruy de se jeter à l'eau, le 6 mai prochain, date de la votation populaire. Avant cela, une exposition du projet et une séance d'information publique seront organisées fin avril, indiquait encore hier Philippe Eggertswyler.

ANNE DESCHAMPS

## Un nouveau camion, avec ceinture, pour les pompiers

► Dans la continuité du rachat des parcelles BKW à la rue Achille-Merguin, le Conseil de ville a accepté hier de racheter une parcelle et un bâtiment adjacent, pour un montant de 358 000 fr. Cela permettra à la Ville d'avoir une parfaite maîtrise des développements futurs de tout le site, qui abritera à l'avenir l'administration communale ainsi qu'un parking public.

► Après une adaptation du règlement des pompiers bruntrutains, le législatif de Porrentruy a aussi validé hier soir l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le Centre de renfort de Porrentruy. Muni de ceintures de sécurité – ce qui fait défaut à l'actuel –, il coûtera 90 500 fr., mais l'ECA Jura devrait le financer à 70%.

► Le Conseil de ville a également accepté hier la reprise des installations de distribution d'eau de l'A16 par le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy.

► Deux motions du groupe PS-Les Verts ont aussi passé la rampe. La première fera passer l'allocation de naissance et d'adoption de 700 fr. actuellement à 1000 fr., dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Avec 60 naissances annuelles estimées, le surcoût pour le budget communal sera de l'ordre de 18 000 fr. Renoncer à l'utilisation du glyphosate à Porrentruy, c'était le sens de la seconde motion approuvée. En lieu et place des 17 litres utilisés pour soigner les allées en gravier du cimetière, on trouvera une alternative. AD